



# Producteur d'électricité inscrit depuis 2012 PPV

Par **ROURE**, le **28/02/2019** à **10:29**

Bonjour

Nous avons été démarché par un commercial en 2012 pour des PPV + CET et aujourd'hui, les mensualités sont lourdes dans le budget

En consultant Internet, j'ai trouvé une association SOS ENTRAIDE AIX EN PROVENCE, qui pouvait nous aider et un consultant est venu pour récupérer tous nos documents pour monter un dossier afin d'assigner la banque au TGI mais il nous demande 2100 € pour les honoraires et au final il prene 24 % de la somme obtenue

Au final, on va gagné l'annulation du prêt

Vous dites que la DDCPP pourrait nous venir en aide gratuitement mais sous quelle condition ?

J'ai contacté aussi la protection juridique de notre assurance pour qu'il examine le dossier

Que pouvez vous me dire face à cette situation ? Que doit-on faire ?

Merci

Cordialement

Jean-Luc et Nathalie ROURE